Conseil départemental de la Somme



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modification des créneaux de dépassement sur la RD 1001 entre Nouvion et Forest-Montiers

Amiens, le lundi 7 juin 2021

Afin d'assurer la sécurité des usagers ainsi que le bon état du patrimoine routier, le Conseil départemental procède actuellement à des travaux de renforcement de chaussée de la RD 1001 entre la sortie de Nouvion-en-Ponthieu et l'entrée du giratoire de Forest-Montiers. Afin de mieux sécuriser le créneau de dépassement existant, la signalisation va prochainement être modifiée.

Deux créneaux de dépassement pour plus de sécurité

Le créneau de dépassement, actuellement sur 3 voies, va être remplacé par deux créneaux de dépassement de 2 voies, de longueur équivalente. Ils seront matérialisés via un marquage au sol et une signalisation verticale adaptée, en sortie des communes de Nouvion et Forest-Montiers.

Cette modification prendra effet lors de la réouverture de la voie suite aux travaux de renforcement de chaussée prévus jusqu'au 11 juin 2021.

Des travaux de renforcement de chaussée

Les travaux en cours consistent à raboter la chaussée, réaliser des purges ponctuelles en grave bitume sur 8 cm d'épaisseur et mettre en œuvre un béton bitumineux sur 6 cm d'épaisseur en couche de roulement.

Démarrés le mardi 25 mai, ces travaux se réalisent sous déviation de circulation, via les RD 928 et 938. Ils s'étaleront jusqu'au vendredi 11 juin.

Pour rappel le coût des travaux, financés par le Département, s'élève à 882 000 €.

Invitant les usagers de la route à respecter la future signalisation mise en place pour leur sécurité, le Conseil départemental de la Somme les remercie de leur compréhension.



Eloïse Devred - e.devred@somme.fr 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 **somme.fr/presse**

